

JOURNAL DE LYON

Vente en gros : 41, rue Centrale, 41.

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Vente au numéro : rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef: A. SCHNEEGANS

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

Table with subscription rates: PRIX DE L'ABONNEMENT: Ville de Lyon... Trois mois: 9 fr. Six mois: 16 fr. Un an: 30 fr.

LES ABONNEMENTS partent des 1er et 16 de chaque mois.

Gérant: C. BENOIT-GONIN

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

12 janvier.

L'Assemblée a continué hier la discussion sur l'établissement du conseil supérieur de l'instruction publique.

Nous publierons demain le compte-rendu de cette séance qui paraît avoir été consacrée au commencement à la fin à des débats calmes et utiles.

La séance du centre gauche est-elle complotée et absolue? Nos informations à ce sujet ne sont pas tout à fait d'accord.

On n'a pas oublié qu'elle avait les mains liées par l'attitude menaçante de la Russie et l'intérêt national hongrois.

Nous avons sous les yeux le rapport sommaire déposé, au nom de la 14e commission d'initiative, par M. Le Royer.

M. Hervé de Saisy demandait que l'Assemblée nommât une commission de trente membres, qui serait chargée de lui soumettre un ensemble de dispositions législatives.

La Correspondance républicaine annonce que le programme des dissidents du centre gauche a été rédigé hier et qu'il sera publié.

On se demande, non sans inquiétude, si M. de Belcastel renonce à son interpellation au sujet des affaires de Rome.

Ces deux groupes se sont réunis hier pour prendre une résolution à ce sujet. On est tombé d'accord pour reconnaître que la nomination de M. de Corcelles a donné au parti une certaine satisfaction.

Le télégraphe nous a signalé hier la publication de l'Indépendance belge d'une lettre de M. de Beust à M. de Gramont et d'une dépêche de M. de Metternich.

Ne prends pas tant de peine, dit-elle d'une voix brisée; je crois que je suis décidée à épouser M. de Sainte-Austreberthe.

— Comment? — Je ne crois pas, je suis certaine que je suis décidée; il le faut.

— Tu veux maintenant épouser ce vicomte? Est-ce que je réve? — Tu es bien entendue.

— Alors tu es folle? — Malheureusement non; je le voudrais, les fous ne savent pas ce qu'ils font.

— Parles-tu sérieusement? — Regarde si je plaisante.

— Elle se tournait vers lui et il vit son visage désole, ses yeux navrés, ses lèvres crispées.

— Voyons, ma chère enfant, qu'est-ce que cela signifie? — Je vois bien qu'il faut que j'accepte M. de Sainte-Austreberthe.

— Mais non, il ne le faut pas, et je te dis que j'espère obtenir, que je suis certain d'obtenir des preuves qui arracheront ton père à ses fatales illusions; d'ailleurs il ne t'impose pas M. de Sainte-Austreberthe.

— Il veut que l'épouse, et je suis maintenant qu'il faut que je m'y résigne. Il le faut pour la tranquillité de papa, pour son bonheur, je le sais.

— Mais, pauvre enfant, pour le bonheur de ton père tu ne peux pas faire ton malheur; ce serait un suicide, ce serait un crime; le devoir d'une fille ne va pas jusque-là; ce n'est pas un dévouement, c'est du sacrifice.

— Eh bien! dit-elle en le voyant debout au milieu du parloir, sortons-nous? — A! oui, sortez, certainement.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

de l'instruction publique. Dans quel but? on le sait déjà, dans le but de mettre en tutelle le ministre et de faire table rase des réformes introduites par sa dernière circulaire.

Bien d'autres projets surgiraient, sans doute, qui n'auraient d'autre portée que de concentrer entre les mains de l'Assemblée « souveraine » tous les pouvoirs.

Quant aux généraux qui ont connu et servi l'empereur, M. Thiers leur accordera, dit-on, toute latitude pour assister aux obsèques et cela est fort naturel.

Quant aux généraux qui ont connu et servi l'empereur, M. Thiers leur accordera, dit-on, toute latitude pour assister aux obsèques et cela est fort naturel.

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

COURRIER DE PARIS

11 janvier 1873.

Les impressions formulées par la presse parisienne sur la mort de Napoléon III sont en apparence assez diverses, mais au fond elles se résument dans cette conclusion: l'empereur est mort avec l'empereur.

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

L'attitude de l'Ordre et du Pays est curieuse à observer: l'une et l'autre feuille se sont vendues hier dans des proportions considérables, qui leur font illusion en leur servant d'argument.

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

parti pour Chishurst avec toutes les pièces qu'il a en sa possession.

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

par les journaux, que l'attitude de l'Autriche était sympathique et loyale.

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

« L'intervention de l'Assemblée, quelle que soit sa toute-puissance, y est-il dit, doit, autant que possible, respecter le principe de la séparation des pouvoirs. »

« Ceci est du reste un sujet qui nous paraît très-grave et sur lequel nous nous proposons de revenir avec plus de développements. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 13 Janvier 1873

UN MARIAGE

Sous le second Empire

Par Hector MALOT

— Eh bien! dit-elle en le voyant debout au milieu du parloir, sortons-nous? — A! oui, sortez, certainement.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Tu n'aimes pas M. de Sainte-Austreberthe? — Jamais je ne l'ai tant méprisé, tant haï.

— Allons, décidément c'est incompréhensible. Comment! tu le fais, pour lui échapper, tu te sauves de chez ton père, tu prends la résolution la plus terrible qu'une honnête fille puisse prendre, et maintenant tu n'es pas de retour depuis trois jours, tu cèdes.

— Alors je le répète ce que je t'ai déjà dit, c'est de la folie, ou bien le cœur des femmes renferme de prodigieux mystères.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— Je ne crois pas, je suis certaine que je suis décidée; il le faut.

— Tu veux maintenant épouser ce vicomte? Est-ce que je réve? — Tu es bien entendue.

— Alors tu es folle? — Malheureusement non; je le voudrais, les fous ne savent pas ce qu'ils font.

— Parles-tu sérieusement? — Regarde si je plaisante.

— Elle se tournait vers lui et il vit son visage désole, ses yeux navrés, ses lèvres crispées.

— Voyons, ma chère enfant, qu'est-ce que cela signifie? — Je vois bien qu'il faut que j'accepte M. de Sainte-Austreberthe.

— Mais non, il ne le faut pas, et je te dis que j'espère obtenir, que je suis certain d'obtenir des preuves qui arracheront ton père à ses fatales illusions; d'ailleurs il ne t'impose pas M. de Sainte-Austreberthe.

— Il veut que l'épouse, et je suis maintenant que il faut que je m'y résigne. Il le faut pour la tranquillité de papa, pour son bonheur, je le sais.

— Mais, pauvre enfant, pour le bonheur de ton père tu ne peux pas faire ton malheur; ce serait un suicide, ce serait un crime; le devoir d'une fille ne va pas jusque-là; ce n'est pas un dévouement, c'est du sacrifice.

— Eh bien! dit-elle en le voyant debout au milieu du parloir, sortons-nous? — A! oui, sortez, certainement.

— Allons, décidément c'est incompréhensible. Comment! tu le fais, pour lui échapper, tu te sauves de chez ton père, tu prends la résolution la plus terrible qu'une honnête fille puisse prendre, et maintenant tu n'es pas de retour depuis trois jours, tu cèdes.

— Alors je le répète ce que je t'ai déjà dit, c'est de la folie, ou bien le cœur des femmes renferme de prodigieux mystères.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

— J'ai compris que pour papa je devais épouser M. de Sainte-Austreberthe, je l'épouse; voilà la vérité.

— Ils allaient entrer dans la foule, M. Azimbert s'arrêta et retourna sur ses pas.

(A suivre.)

qui aurait été négocié entre la France et l'Autriche depuis plusieurs mois; ce qui se sait, c'est que la proposition nous a été soumise...

C'est parce que nous nous trouvons dans cette impérieuse nécessité que nous nous sommes efforcés de rendre notre neutralité acceptable à la France...

Copie d'une dépêche au prince de Metternich à Paris, en date de Vienne, le 11 juillet 1870.

Ma lettre du 9 vous a déjà indiqué quel est notre point de vue dans la question espagnole et le langage que vous avez tenu à Paris...

La seule conséquence de cette convention, c'est que le chargé d'affaires de France est celle dont parle ma dépêche ostensible de ce jour...

Il est important que l'on n'ait point de malentendus sur ce point entre nous et le gouvernement français...

Parler avec assurance, ainsi que j'aurais fait, selon vos rapports, le duc de Gramont dans le conseil des ministres...

Le seul engagement que nous ayons contracté réciproquement consiste à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Le langage de guerre a bien été discuté dans les pourparlers. Toutefois, il n'est pas arrêté, et même si on le voulait donner une valeur plus réelle...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Je vous ai dit et j'ai démontré que nous nous engageons à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Je vous ai dit et j'ai démontré que nous nous engageons à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Je vous ai dit et j'ai démontré que nous nous engageons à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Je vous ai dit et j'ai démontré que nous nous engageons à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Je vous ai dit et j'ai démontré que nous nous engageons à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre...

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engageons volontiers à partir activement en scène si la Russie...

Il aurait fallu exposer à l'Espagne, dans le langage ferme, mais mesuré, quelles étaient les exigences évidentes de l'intérêt de la France...

Le gouvernement français ne s'est pas conformé de son langage à ce que nous nous étions engagés à faire...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

ce, un organe de propagande, le Capitole. En 1840, il résolut de rentrer en France et d'y faire une nouvelle tentative révolutionnaire...

Le gouvernement français ne s'est pas conformé de son langage à ce que nous nous étions engagés à faire...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

naux du soir. Elle était l'objet de toutes les conversations. Plus tard, les ruses étaient encombrées par la foule avide de détails...

Le gouvernement français ne s'est pas conformé de son langage à ce que nous nous étions engagés à faire...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

NOUVELLES ET BRUITS

M. Thiers est venu hier à Paris, accompagné de M. Chaleureusement. Il a été touché beaucoup de cette sympathie de la foule qui embruntait un intérêt tout nouveau et significatif, par suite de la mort de Napoléon III.

Le roi de Cambodge et ses mandarins ont souscrit pour la délivrance du territoire. Le montant de leur souscription vient d'arriver à Paris...

On serait assez embarrassé pour la composition du conseil de guerre qui sera appelé à juger le maréchal Bazaine.

Il n'y a toujours rien de décidé pour les funérailles. On ne pense pas cependant qu'elles puissent avoir lieu avant lundi...

Le parti s'occupe maintenant des mesures à prendre en présence de cette situation nouvelle.

Le Gaultois parle de deux testaments laissés par l'empereur: l'un en Angleterre, dans les mains d'un sollicitor...

Le Bien public dit que d'après des dépêches venues d'Angleterre, Napoléon III aurait laissé des instructions testamentaires par lesquelles il règle l'organisation politique du parti bouapartiste.

Un conseil, non de régence, mais de direction, une sorte de conseil privé serait placé à côté du prince et aurait pour chefs l'impératrice et M. Rouher.

On s'attend à la prochaine publication d'une proclamation de l'ex-impératrice Eugénie au peuple français pour lui annoncer qu'elle prend en main la régence pendant la minorité du prince impérial.

Un projet au gouvernement de M. Thiers, dit l'Événement, l'intention d'interdire les services religieux que les représentants de l'empire impériale, à Paris, se proposaient de faire célébrer dans plusieurs églises de la capitale.

Le gouvernement croirait avoir des raisons sérieuses pour agir de la sorte: il aurait appris qu'on cherchait à organiser des manifestations devant les églises où les services religieux auraient lieu.

On télégraphie d'Ajaccio, 11 janvier, que la nouvelle de la mort de Napoléon a été accueillie en Corse avec calme; des députations partent de Bastia et d'Ajaccio pour Chiusiglione...

Voici le résumé du rapport officiel qui a été dressé à la suite de l'autopsie: l'inflammation causée par les calculs de la vessie s'étendait jusque dans les reins...

Les conduits urinaux et les parties environnantes sont dans leur état normal; la membrane muqueuse qui enveloppe la vessie et la prostate est légèrement enflammée...

Le poids de la moëlle du cerveau qui a été retrouvé, est de 22 grammes. Elle mesure, d'un côté, un pouce un quart; de l'autre, d'un pouce et demi.

La mort a été causée par la faiblesse du malade; mais l'état des reins était si grave, qu'une issue fatale était inévitable dans un délai très prochain.

La Gazette de Silésie, dans un de ses derniers numéros, parlant du développement matériel et intellectuel de l'Allemagne en 1872, s'exprime de la manière suivante:

Le 27 décembre dernier, dans la nuit, un énorme glaçon long de trois kilomètres, large d'un kilomètre, haut de 15 pieds, s'est formé près de Memphis, dans le Mississippi...

On vient de trouver en Russie, dans le village d'Alexandropol, dans un monticule, les catombes des rois scythiques. Des objets d'or, d'argent, de fer et de bronze, ainsi que des poteries ont été recueillis dans cette nécropole.

La chambre syndicale de l'association de la fabrique lyonnaise a procédé hier à la constitution de son bureau.

On a vu annoncé qu'un projet serait déposé à la séance du conseil municipal d'hier soir, tendant à faire nommer une commission chargée d'étudier la question de la direction du théâtre pour l'année prochaine.

Les employés de la police de M. de Gourlet ont reçu hier leurs gratifications.

La chambre syndicale de l'association de la fabrique lyonnaise a procédé hier à la constitution de son bureau.

On a vu annoncé qu'un projet serait déposé à la séance du conseil municipal d'hier soir, tendant à faire nommer une commission chargée d'étudier la question de la direction du théâtre pour l'année prochaine.

NÉCROLOGIE

Napoléon III est né à Paris, le 20 avril 1808. Il avait donc près de soixante-cinq ans. Il était le troisième fils de Louis, roi de Hollande.

La tentative de Strasbourg échoua. Louis-Napoléon fut transporté en Amérique; il en revint bientôt après, assista à la mort de sa mère, et le gouvernement français ayant demandé à la Suisse l'éloignement du conspirateur, celui-ci passa en Angleterre.

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

Le 2 décembre 1852, Napoléon prend le nom d'empereur. Il suffira de rappeler les faits qui suivent: après la déclaration que l'empire c'est la paix...

Après la restitution de la liberté de la parole au corps législatif, l'adresse accordée aux députés, puis retirée...

CHRONIQUE

Voici la liste des affaires importantes dont s'est occupé hier au soir le conseil municipal, dans sa séance extraordinaire.

Deux rapports importants ont été déposés dans cette séance, et renvoyés à la commission de l'enseignement public.

On a vu annoncé qu'un projet serait déposé à la séance du conseil municipal d'hier soir, tendant à faire nommer une commission chargée d'étudier la question de la direction du théâtre pour l'année prochaine.

On a vu annoncé qu'un projet serait déposé à la séance du conseil municipal d'hier soir, tendant à faire nommer une commission chargée d'étudier la question de la direction du théâtre pour l'année prochaine.

M. Gonon, né en 1796, dans cette religieuse paroisse de la Rajasse, qui a donné un si grand nombre de prêtres au diocèse de Lyon... fut promu au sacerdoce en 1820, et Lyon... fut promu au sacerdoce de Chalocqua successivement les vicariats de Chalocqua, du Chambon et d'Anay, les succursales de Saint-Igny-de-Vers et d'AVEIZE, et enfin en 1852, la cure de Vaugneray.

M. Louis Vuilliot est arrivé hier matin à Lyon. Il se rend, croyons-nous, dans le Midi et partira demain dans la journée. Une réception flatteuse lui a été faite hier au cercle de Bellecour.

Nous avons une température du mois d'août depuis bientôt huit jours. Les saisons vont à reculons. Il y a quinze jours, nous étions pressés en hiver, depuis une semaine nous avions l'automne. Aujourd'hui nous voici en été.

L'hiver sera doux, mais pluvieux, disent à présent les prophètes; les récoltes seront magnifiques. Puisent-ils dire vrai!

Toujours est-il que le liquide du thermomètre de Boulade vient de s'échapper de son tube et d'aller faire une promenade sentimentale sur les rives fleuries de la Saône.

M. Boulade est au désespoir; les urbains sont sur les dents, ils ne peuvent arriver à mettre la main sur le volage mercure. Ce mercure, qui avait oublié de jeter son sceau d'équivalence, vient de s'apercevoir que ce sceau était trompé en jardin potager.

Voilà ses sources assurées pour le reste de l'hiver! Enfin, le poète G. B... vient de découvrir des pépites d'or dans son encier. Allons! les savaits! il faudrait bien s'occuper un peu de cela, car tous ces symptômes sont effrayants.

Messieurs les souscripteurs anciens et nouveaux de la Société d'Instruction primaire du Rhône, qui avaient été convoqués en assemblée générale pour le mardi 14 janvier courant, à deux heures de l'après-midi, au secrétariat de la Société, rue Ferrandière, 44, au 2<sup>e</sup> étage, pour entendre le compte-rendu de la situation morale et financière de la Société et procéder au renouvellement du comité d'administration, sont prévus que l'assemblée générale est renvoyée au mardi 21 du présent mois, même heure et même local.

Programme de la 4<sup>e</sup> leçon publique et gratuite de géologie par M. Noguès, le lundi 13 janvier, à 7 heures 1/2 du soir, palais des Arts (salle 30 l'ancienne Bourse). Antiquité de l'homme. Homme antique-historique. L'homme moderne. L'homme quaternaire. Caractères et industrie de l'humanité primitive.

Programme de la 2<sup>e</sup> leçon publique et gratuite d'économie politique par M. Noguès, mercredi 15 janvier à 7 heures 1/2 du soir au palais des Arts (salle de l'ancienne Bourse). Exposition de la méthode employée dans l'économie politique. Traité du programme d'un cours d'économie politique.

Les examens du volontariat d'un an sont terminés. Du moins la série des candidats qui se sont fait inscrire avant le 1<sup>er</sup> janvier ont été examinés. La décision du jury n'est pas encore connue.

Il parait que les réponses faites aux examinateurs les ont édifiés suffisamment sur les nécessités de l'Instruction obligatoire. Un de nos confrères relève une de ces réponses pyramides qu'on se refuse à croire quand on ne les a pas entendues. Notre confrère a légèrement dénaturé, croyons-nous, cette répartie héroïque qui a été émise ainsi qu'il suit:

— L'examineur: Pourriez-vous me dire en quelle année s'est commencée la guerre de l'indépendance des Etats-Unis? Le candidat:.....! — Sous quel règne?.....! — Quel est le grand homme qui a attaché son nom à la cause de l'indépendance?.....! — Une voie du fond: Garibaldi!!!! — Le candidat, avec aplomb: Garibaldi!!!! Comme l'auteur est plus nécessaire aux soldats que l'Instruction, quand ils sont sur le champ de bataille, le candidat a été admis à donner 3,500 fr.

On nous raconte qu'un individu récemment condamné à mort par la cour d'assises exprimait en ces termes l'étonnement douloureux qui lui causait cette décision: — Mais, monsieur, disait-il à son avocat, c'est injuste! C'est affreux! être condamné à mort comme cela! Il y a de quoi en perdre la tête!

Dans un restaurant: — Garçon, êtes-vous bien sûr que ce que je commande n'est pas de la viande? — Oui, monsieur, c'est de la viande.

— Oh! tout ce qu'il y a de plus sauvage, monsieur! on l'a poursuivi je ne sais combien de temps, dans la basse-cour, avant de pouvoir l'attraper.

De mieux en mieux! Maintenant on attaque les gens à dix heures et demie du soir en plein rue de l'Hotel-de-Ville. Seulement, le malfaiteur qui s'est adressé avant-hier soir à M. L... n'avait pas affaire à un adversaire facile. Une lutte dans laquelle l'agresseur eut le dessous s'engagea. Celui-ci, trois fois terrassé, mordait vaivement M. L... qui allait le conduire au poste, si le malfaiteur n'avait alors tiré un couteau de sa poche et ne s'était dégagé en reprenant brusquement l'offensive.

M. L... porte sur la joue les traces d'un violent coup de poing, et une mâchoire vigoureuse est entièrement photographiée sur son bras gauche. Par malheur, ce fragment de signalement insuffisant pour faire reconnaître l'agresseur.

Ce matin, un soldat V..., qu'un récent jugement avait rendu locataire de la prison militaire, rue Saint-Joseph, a profité de ce qu'il était de corvée, pour prendre la clef des chaînes.

On ne s'est aperçu de sa fuite qu'après un temps relativement long, et V... avait rapidement gagné le large. On espère cependant le retrouver.

V... avait fait cinq ans de prison et un certain nombre d'années de surveillance; il est probable que sa fuite, qui n'a pas été déterminée par l'envie d'éviter la corvée, aura été motivée par le refus qu'il avait obtenu à sa demande de commencer par la surveillance.

Deux sergents, ivres sans doute, se sont pris de querelle hier soir à minuit, sur le cours du Midi. Déjà ils avaient dégainé et se préparaient à se bacher mutuellement, quand heureusement la police est intervenue et a pu interrompre ce combat à peine commencé.

Les deux belliqueux soldats ont été mis à la disposition de l'autorité militaire. Dans la série accoutumée de vols plus ou moins importants et plus ou moins habilement conduits qui parviennent à notre connaissance, nous ne relevons que les deux suivants:

D'abord un vol au camion: un ballot de caillots de cent cinquante francs enlevé hier en plein jour sur un camion qui parcourait la rue de l'Hotel-de-Ville. Puis un vol de plomb et d'outils dans un entrepôt appartenant au plombier de l'Exposition, et situé sur le bas-pont du Rhône. Ce dernier provient de la vie venant autour de notre ex-exposition, c'est un excellent présage pour la prochaine réouverture.

Acceptons-en l'augure..... Pour un homme noyé, trois cadavres retrouvés. L'homme noyé, encore inconnu, a été vu suspendu hier matin à cinq heures au fil de fer du pont du Midi. A l'approche d'un passant, il s'est laissé tomber dans le Rhône; les eaux l'ont emporté sans que l'obscurité permit de lui porter secours.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreux approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s'attendra désormais des progrès de l'art, ne sommes-nous pas au siècle des Lumières? V. N.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastrologies, glaires, vents, éructations, acides, flatulences, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coïques, toux, asthme, touffements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, cerveau et sang; 7 à 100 capsules, y compris celles de St. S. le Pape, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Grèban, etc., etc.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreux approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s'attendra désormais des progrès de l'art, ne sommes-nous pas au siècle des Lumières? V. N.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastrologies, glaires, vents, éructations, acides, flatulences, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coïques, toux, asthme, touffements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, cerveau et sang; 7 à 100 capsules, y compris celles de St. S. le Pape, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Grèban, etc., etc.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreux approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s'attendra désormais des progrès de l'art, ne sommes-nous pas au siècle des Lumières? V. N.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastrologies, glaires, vents, éructations, acides, flatulences, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coïques, toux, asthme, touffements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, cerveau et sang; 7 à 100 capsules, y compris celles de St. S. le Pape, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Grèban, etc., etc.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreuses approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s'attendra désormais des progrès de l'art, ne sommes-nous pas au siècle des Lumières? V. N.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastrologies, glaires, vents, éructations, acides, flatulences, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coïques, toux, asthme, touffements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, cerveau et sang; 7 à 100 capsules, y compris celles de St. S. le Pape, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Grèban, etc., etc.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreuses approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s'attendra désormais des progrès de l'art, ne sommes-nous pas au siècle des Lumières? V. N.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastrologies, glaires, vents, éructations, acides, flatulences, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coïques, toux, asthme, touffements, oppression, congestion, névroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, cerveau et sang; 7 à 100 capsules, y compris celles de St. S. le Pape, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Grèban, etc., etc.

Quant aux trois cadavres, les voici: 1<sup>o</sup> Cadavre d'un homme de 40 à 45 ans, retiré avant-hier de la Saône en amont du pont de la Feuillie; paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau; convert de sable; 2<sup>o</sup> Cadavre d'un homme retiré ce matin du Rhône, près du pont de la Guilloitière; paraît également avoir séjourné longtemps dans l'eau; 3<sup>o</sup> Cadavre d'un enfant nouveau-né, sexe masculin, retiré hier du Rhône, à la Mouche; cet enfant était encore muni du cordon ombilical.

Des enquêtes sont ouvertes. M. C..., bijoutier, a bien mal commencé sa journée. Pour cinq minutes qu'il s'absente ce matin après avoir ouvert son magasin, une quantité de montres et de bagues placées dans ses vitrines prolifèrent juste de ce moment pour s'absenter aussi, probablement en compagnie.

Valeur: 2,000 fr. M. C... qui habite place du Petit-Change pourra dire qu'il y a perdu..... au change.

LOIRE. — Il y a une dizaine de jours environ, à Saint-Etienne, l'annonce d'une petite guerre dirigée par Bourbaki en personne, se répandait tout à coup. On parlait de quinze mille hommes devant arriver de Lyon pour se joindre à la garnison, et faire le siège de Saint-Genest-Lerpt. Au jour indiqué, il y avait même des sportsmen du pays qui firent seller leur cheval pour suivre les opérations. Ne comprenant la guerre, au moins avec certains accessoires, d'autres avaient boned leurs peffils cassés de vici-

tuades, de pâtés de foie gras et de homards pour célébrer ce grand événement, en joyeuse compagnie et joindre le plaisir de la table au plaisir des yeux.

En fait, on voyait sur les murs du village et dans les environs une belle afflué, manuscrite, il est vrai, mais sur papier blanc, avec un timbre teint en bleu, et on y lisait: — Que les habitants de Saint-Genest-Lerpt et Coto-Chaudé et autres lieux devaient se tenir pour avertis de ne point s'élever s'ils entendaient des coups de fusil; qu'un corps d'armée sorti de Lyon viendrait s'aguerir en essayant de prendre St-Genest; qu'il fallait les bien accueillir, et pour ce faire acheter force provisions, riz, pain, sel, jambons et volailles. Et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on ajoutait que les habitants étaient invités à former chez eux leurs femmes, leurs chiens, les bestiaux et les enfants; ce qui rendait l'événement vraisemblable, c'est que dans le même temps quelques compagnies de la garnison étaient venues faire depuis un certain temps leur exercice dans le voisinage.

Aussi les prescriptions de l'affiche furent-elles, autant du moins que peut l'être un arrêté officiel, exécutées. On cite même un industriel en combustible qui, sur un petit chemin de banlieue, suspendit ses transports pour ne pas entraver l'armée. Mais, à l'heure désignée, personne ne parut. Ce soleil seul, pendant la journée, se montra à l'horizon et s'éclipsa dans le brouillard, comme d'habitude.

Alors fureur de tous ceux qui avaient invité leurs amis à dîner, fureur de ceux qui étaient montés à cheval et même avaient passé la nuit pour recevoir les troupes, fureur des marchands qui n'avaient rien vendu. Bref, tout un peuple en courroux s'est levé, et il demanda la tête du coupable. Mais quel est l'auteur de l'affiche? Il s'est enfui. L'autorité le cherche et, de guerre lasse, on commence à supposer que c'est un malin qui a voulu faire augmenter, par de nombreuses approximations, le beurre et les pommes de terre.

Le fait est qu'il y a un commencement de poursuites qui aboutira peut-être. Un riche vigneron du Beaujolais désirait depuis longtemps se marier; il y a des gens de ce genre. On lui parla d'une demoiselle de la rue Centrale, et il voulut en voir la photographie. Plongé dans le ravissement à l'aspect des traits enchanteurs de la jeune Lyonnaise, le vigneron épousa la belle inconnue. Il sera sans doute agréable au public de savoir que le portrait-carte, cause de tant de bonheur, sortait des ateliers de Lumière, rue de la Barre, à Lyon. Mais, qui s

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns for 'SORTIES', 'Poids', and 'BALLETS PESÉS' for various dates and locations like Saint-Etienne and Avignon.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Table with columns for 'THERMOMETRE', 'PRESSION', 'ETAT', 'VENT', and 'VENT' for various dates and locations like AUBERNAIS and VALENCE.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Table with columns for 'THERMOMETRE', 'PRESSION', 'ETAT', 'VENT', and 'VENT' for various dates and locations like AUBERNAIS and VALENCE.

Crédit Lyonnais

Palais du Commerce — Lyon. Echange des Certificats d'Actions provisoires du Crédit Lyonnais contre les TITRES DEFINITIFS, et paiement du coupon n° 1.

Ces deux opérations se feront simultanément à Lyon, au Palais du Commerce; Paris, à la succursale du Crédit Lyonnais, 6, boulevard des Capucines; Marseille, à l'agence du Crédit Lyonnais; ...

SPECTACLES DU 12 JANVIER

LA FAVORITE, opéra en 4 actes. GRAND-THEATRE. THEATRE DES NOUVEAUX, COURS MORAND. ...

revue fantastique en 3 actes, 1 prologue et 10 tableaux. BRANDE DE MARI, comédie-vaudeville en 1 acte.

EN VENTE

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES Les Constitutions françaises de 1791 à 1848 par M. J. TAVERNIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

BIBLIOTHEQUE DE MADEMOISELLE LILI

34 Albums-Livres. ALPHABET DE MADEMOISELLE LILI. ARITHMETIQUE DE MADEMOISELLE LILI. LA JOURNEE DE MADEMOISELLE LILI. ...

LIBRAIRIE J. NETZEL ET C

MAGASIN ILLUSTRE. BELLES ÉDITIONS IN-8° ILLUSTRÉES. ENFANTS, JEUNES FILLES, JEUNES GENS. ...

VOLUMES IN-18 EN ILLUSTRÉS

AMPERE. — JOURNAL ET CORRESPONDANCE. ANDERSEN. — NOUVEAUX CONTES. BERTRAND (A.). — LES FONDATEURS DE L'ASTRONOMIE. ...

BOURSE DE PARIS — Samedi 11 Janvier (de midi 1/2 à 3 h.)

Table with columns for 'RENTE ET ACTIONS', 'OBLIGATIONS', and 'COURS OFFICIEL DES SOIES'.

COURS OFFICIEL DES SOIES DU 11 JANVIER 1873

Table with columns for 'ORGANSINS', 'TRAMES', and 'GREGES'.

SERVICE D'HIVER

Départ des Chemins de fer GARE DE PERRACHE. Ligne de Lyon à Paris. Ligne de Lyon à Marseille. ...